



<http://www.rp59.fr>

Racines et Patrimoine En Avesnois

Edito

Comme d'habitude à cette époque a eu lieu notre exposition de l'Ascension, salle des fêtes à Rousies. Rousies, mais aussi Ferrière la Grande le premier week-end de mai, pour la visite de nos amis anglais de Hadleigh, ville jumelée avec Rousies, Ferrière la Grande et Ferrière la Petite.

En effet, l'un des thèmes de l'exposition de cette année concernait une rétrospective du jumelage depuis sa création en 1977 jusqu'à nos jours.



Autre nouveauté cette année: trois jours d'expo du mardi 7 mai au jeudi 9 mai. Le mardi, une conférence d'histoire locale a

réuni une trentaine de passionnés. Domage que l'histoire de notre commune n'intéresse pas plus nos concitoyens. L'inauguration des expositions a terminé cette première journée. Le mercredi, une journée portes ouvertes a attiré de nombreux généalogistes en herbe et des passionnés d'histoire locale.

Le jeudi de l'Ascension, le soleil était au rendez-vous. Notre 8e exposition a été un succès si l'on en croit le nombre de visiteurs.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette manifestation.

Les permanences reprendront en septembre. Mais vous pouvez continuer à poser vos questions sur le forum et sur le mail de l'association. Et consulter la base de données, régulièrement mise à jour.

Alain

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Les outils	1
Les rues de Rousies	2
La libération à Rousies - 1944	3
Généalogie Moineuse	4
Fourmies pendant l'occupation 14-18	10
8e expo de l'Ascension	14
Histoire locale	16

Quelques outils à votre disposition

Le forum internet

<http://fr.groups.yahoo.com/group/avesnois/>

La base de données « actes en ligne »

<http://www.rp59.fr> onglet « actes en ligne »

Histoire locale

<http://www.rp59.fr> onglet « histoire locale »

La liste des communes numérisées

<http://www.rp59.fr> onglet « numérisations »

ORIGINE DES NOMS DE RUE DE ROUSIES

Sources: Archives Municipales de Rousies

Rue Jules CUISSET

Une délibération du conseil municipal en date du 6 août 1924 nous indique l'origine du nom de la rue.

Délibérations du conseil municipal de Rousies. Séance du 6 août 1924—Point N° 14.

Mr le maire croit interpréter le sentiment unanime de l'assemblée en proposant de substituer à la désignation actuelle de la rue des Evaux, la dénomination rue Cuisset, qui rappellera aux générations futures le nom de Mr Désiré Jules Cuisset, enfant de la commune (1).

Le conseil approuve pleinement cette proposition et charge le Maire de remplir à cet effet les formalités nécessaires.

(1) Mr Cuisset né le [23/08/1845] et décédé le 6 décembre 1910 à Rousies a, par un testament olographe en date du 18 mars 1909:

- 1) cédé à la commune de Rousies la somme de 6000 francs, plus une rente annuelle de 20 francs affectée à l'école des garçons, 20 francs à l'école des filles, pour être converties chaque année en livrets de caisse d'épargne de 5 francs destinés à récompenser les meilleurs élèves, 25 francs à la compagnie des sapeurs pompiers et 25 francs à la société de musique.
- 2) légué à la commune un terrain de 33 ares à l'état de pâture et, au bureau de bienfaisance, un terrain de 65 ares 95 centiares avec faculté de vente par portions pour en augmenter le revenu.

En outre, il a fait don à la commune d'une pièce de terre d'une contenance de 30 ares qui, étant donné sa situation au centre du village, a été convertie en place communale. Tels sont les titres de Mr Cuisset à la reconnaissance de ses concitoyens.

Signé: Emile Pouplier, maire, Dominique Nugues, premier adjoint, Emile Filleur, second adjoint, Robert, Haplencour, Morsa, Gueffier, Masure, Ondet

Désiré Jules CUISSET est né le 23 août 1845, fils de Désiré et Zélie RIBOT.

Il décède le 6 décembre 1910 à son domicile, rue de la Berlandière; il est célibataire et rentier.

Place Julien Bernard et autres propositions

Séance du 1er février 1945

L'an mil neuf cent quarante cinq, le premier février à dix huit heures 30, la Délégation Municipale de la commune de Rousies, réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Motte Eugène, son président, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Présents: M.M Motte E, Caucheteur G, Boistrancourt A, Lecocq A, Liémans H, Venet A, Maurage J, Gueffier A, Paquié L, Vandeville D, M^{elle} Froment N. Absents: M.M Trannois (excusé), Courtin F, Tribout F

Point N°14: Commémoration de la libération de la commune et de la mémoire des Enfants morts pour elle.

Le président expose qu'il y aurait lieu de commémorer la Libération du territoire et la mémoire des enfants de Rousies qui ont été victimes des atrocités allemandes, et propose à cet effet:

- ♦ de donner à la rue des viviers l'appellation de rue de la libération
- ♦ à la rue de Maubeuge celle de rue Marcel Collinet
- ♦ à la rue de l'arsenal celle de rue Théodule Jard
- ♦ à la place de la mairie celle de place Julien Bernard

La délégation municipale ratifie la proposition de son président et demande à Monsieur le Préfet de vouloir bien approuver. (approbation du 25 février 1946 en ce qui concerne la rue de Maubeuge et la place de la mairie. Refus pour les rues des viviers et de l'arsenal)

L'ancienne place située près de l'église est devenue trop petite. Le 15/10/1920, le conseil municipal décide que le kiosque à musique sera démonté pour faire place au monument aux morts. La pâture léguée par Jules Cuisset en 1910 est devenue place de la mairie, puis place Julien Bernard en 1946 Voir le bulletin N°3 (les Manisses).

La rue de Maubeuge ne deviendra jamais rue Marcel Collinet. Théodule Jard obtiendra la mention « Mort pour la France » le 15/12/1972.



Rue Jules Cuisset



Place Julien Bernard

ROUSIES, LE COMITE DE LIBERATION

02/09/1944

Procès verbal d'installation de la municipalité provisoire.

Le samedi, deux septembre, mil neuf cent quarante quatre, jour de la libération, à dix huit heures, la population préalablement convoquée s'est réunie à la salle des fêtes de Rousies. L'allocation suivante lui a été lue par M. Siraut :

« Habitants de Rousies, notre village est libéré de l'ennemi. Depuis quelques jours déjà, l'administration municipale nommée par Vichy a déserté la mairie. Pour gérer les intérêts communaux et assurer le ravitaillement des habitants, un comité de libération s'est constitué. Ce comité formé de patriotes appartenant à des groupes de résistance a désigné les membres d'une municipalité provisoire. Ce comité se compose de :

- ◆ Mme Verchain Paule (Femmes de France)
- ◆ M. Caucheteur Georges du FN (front national)
- ◆ M. Liémans Hubert du PC
- ◆ M. Trannois Roger de la CGT
- ◆ M. Arnemann Louis des FUJ (Forces Unies de la Jeunesse)

La municipalité, en plus des membres du comité de libération, comprendra :

- ◆ Siraut Roger [O.C.U]
- ◆ Gueffier Arsène [ancien élu]
- ◆ Lecocq Armand [PC]
- ◆ Boistrancourt Arnould [PC]
- ◆ Maurage Jean [CGTC]
- ◆ Venet André [PS]

- ◆ Tribout Fernand [ancien élu]
- ◆ Chopin Constant [ancien élu-prisonnier guerre]
- ◆ Paquié Léon [ancien élu]
- ◆ Coquereau Gaston [ancien élu]

Nous vous demandons votre confiance et d'approuver par acclamation, la municipalité composée »

Les habitants de Rousies ayant ratifié le choix du comité de libération par des acclamations unanimes, M Siraut a continué :

« Habitants de Rousies, nous ferons en sorte de mériter votre confiance! Nous vous demandons maintenant d'acclamer les vaillants soldats qui ont chassé le boche, nous vous demandons de flétrir dans le calme ceux qui, n'aimant pas assez leur pays, se sont résignés à sa défaite et à sa servitude. Honneur aux F.F.I et vive la France »

M. Caucheteur prend alors la parole et dit:

« Je vous demande d'approuver par vos acclamations les nominations suivantes:

Maire provisoire de la commune de Rousies; M. Siraut Roger, instituteur, 1er et 2e adjoints M.M Caucheteur Georges et Gueffier Arsène. »

Les habitants de Rousies ratifient par leurs acclamations les propositions de M Caucheteur et toute la salle entonne la Marseillaise.

M. François, délégué du comité de libération de l'arrondissement d'Avesnes, déclare la municipalité installée.

Fait à la salle des fêtes de Rousies, le samedi deux septembre mil neuf cent quarante quatre.

Sources: Archives Municipales de Rousies



MONNEUSE

**Nom de famille
issu d'un métier**

Origine du nom Monneuse

Le nom de famille Monneuse représente la féminisation du nom Moneux, forme évoluée de Moneur. Vers le 14^e siècle, par négligence dûe au parler populaire, le "r" final n'était plus prononcé, c'est pourquoi nous avons des patronymes tels que Lefaucheur, Laboureur, Pecqueur, pour Lafaucheur, Laboureur, Pecqueur (Pêcheur). Comme 22% des patronymes d'aujourd'hui, ce nom relève d'un métier. Le surnom "Li moneor" fut attribué à l'un de vos ancêtres vers le 12^e ou 13^e siècle, à l'époque de la formation des noms héréditaires, en raison de son activité professionnelle. L'ancien français "monee", attesté au 13^e siècle, issue du latin "molinata" (de "molere", moudre), signifiait "mouture", le "moneor" était le meunier. Le surnom "li moneor" a désigné le meunier, celui qui travaillait au moulin. C'est donc par son travail que votre ancêtre a été différencié et surnommé ainsi par ses contemporains.

A noter qu'au moyen-âge, les suffixes en "ier, ié ou er" indiquaient généralement un métier comme fourrier, charpentier, meunier, boucher, etc ; quelquefois, c'était le suffixe "eron" comme dans forgeron ou "eur" comme dans faucheur qui exprimait un métier. On peut imaginer votre aïeul être identifié dans les actes administratifs par la mention "Joannes dict li moneor" (Jean dit le Moneur). On relève à Lyon, en 1306 un "Guionet le Moneur". Au moyen-âge, il était fréquent qu'à la mort du mari, l'épouse se vit attribuer le nom de l'époux au féminin. Ainsi Martin cède la place à Martine ou plutôt "la Martine", d'où Lamartine et Moneur à "la Moneuse".

Quelques mots d'histoire vous permettront de bien comprendre le contexte dans lequel le nom MONNEUSE a évolué. Dès le cinquième siècle, après la période romaine qui avait apporté le modèle des noms multiples, le christianisme triomphant, à l'instar des Francs germains, un pose le système du nom unique. En attribuant un nouveau nom le jour du baptême, tels Bernard, Louis ou Victor, les chrétiens voulaient marquer une rupture avec le monde ancien et symboliser l'entrée dans un monde nouveau. Désormais, nos lointains ancêtres ne portent plus qu'un seul et unique nom : celui qu'ils ont reçu le jour de leur baptême.

Au bout de cinq siècles de cette pratique, le nom unique va se heurter à de nombreux problèmes d'homonymie dûs à un essor démographique sans précédent. En effet, pendant cette période des 11^e, 12^e et 13^e siècles où se sont formés les noms de famille, la population française aurait triplé, passant de 5 à 15 millions d'habitants. Lorsqu'une majorité d'individus portaient les mêmes noms, le choix se limitait aux noms les plus illustres, notamment ceux des saints ; il est alors facile d'imaginer pourquoi le système du nom unique a volé en éclats.

Pour contrecarrer ces homonymies, nos ancêtres ont naturellement fait appel au surnom, c'est à dire qu'un qualifiant complémentaire au nom de baptême vient préciser l'identité. C'est ainsi que Bernard devient Bernard le grand, Louis le pieux, Victor du mont ou Bertrand le barbu. C'est surnoms étaient tirés soit de l'aspect physique de la personne, tel "le chauve", soit de son lieu d'origine, "du chemin", soit de son métier, "le boulanger", soit de ses mœurs, "cornevin" (qui réclame du vin) ou tout simplement ils exprimaient une continuité du nom de baptême comme Michelin pour Michel.

Pourquoi le surnom MONNEUSE s'est-il fixé en nom de famille? Ce surnom a d'abord affecté un homme, puis toute la maisonnée. Ce nom "collait à la peau" de vos aïeux : s'était la maison des "coupe Moneur". Mais ce phénomène procède aussi de l'expression de filiation inscrite dans les registres administratifs du type "Johannes li moneor", puis pour les descendants "Jacobus filius Johanni dict Moneor", puis, pour faire court, "Jacobus Moneur, sous-entendu "fils de". Ainsi, le surnom du père se transmet (ou celui de la mère, à défaut de père). Voilà pourquoi, quelques 30 générations plus tard, vous vous appelez toujours MONNEUSE et que vous êtes, en France, environ 100 porteurs de ce patronyme.

(Synthèse réalisée par Jacques Bodrais, d'après les auteurs Dauzat et Morlet)

ANTOINE MONEUSE

Selon les Historiens

Antoine Joseph Moneuse (Marly 1768 - Douai 18 juin 1798), dit Capitaine Moneuse, chauffeur, brigand de grand chemin français, assassin, pillard, coureur de jupon, ivrogne passant son temps dans les cabarets.

La Chanson de Moneuse

- | | |
|--|--|
| <p>I.
Voulez-vous écouter l'histoire
De Moneuse, le noir bandit?
Elle est bien vraie, on peut m'en croire
Chacun le sait, chacun l'a dit.
Il tue et le père et la mère
Et les jeunes enfants aussi;
Mais on le dit en Angleterre.
Merci bon Dieu! Bon Dieu merci!</p> <p>II.
Sans nul répit, courant la plaine
Toujours gardé, toujours armé,
Le sang dans l'œil, valise pleine
De tout l'argent qu'il a volé,
Il tue...</p> <p>III.
Aux nuits d'hiver, quand tout se sauve
Et se retire sous les toits,
Moneuse, le tigre à l'œil fauve,
Monte à cheval et sort des bois.
Il tue...</p> | <p>Iv.
On le vit — cruelles tortures! —
Crevre les yeux à des fermiers,
Aux plus petites créatures
Flamber les mains, rôtir les pieds.
Il tue...</p> <p>V.
Aux censiers, il volait la bourse,
Buvait le vin, fouillait le lit
Car rien n'arrête dans sa course,
Moneuse, le Chauffeur maudit.
Il tue...</p> <p>VI.
Mais du ciel la juste vengeance
Sur Moneuse doit éclater
L'horrible monstre et son engeance
tous à leur tour devront flamber.
Il tue.....</p> |
|--|--|

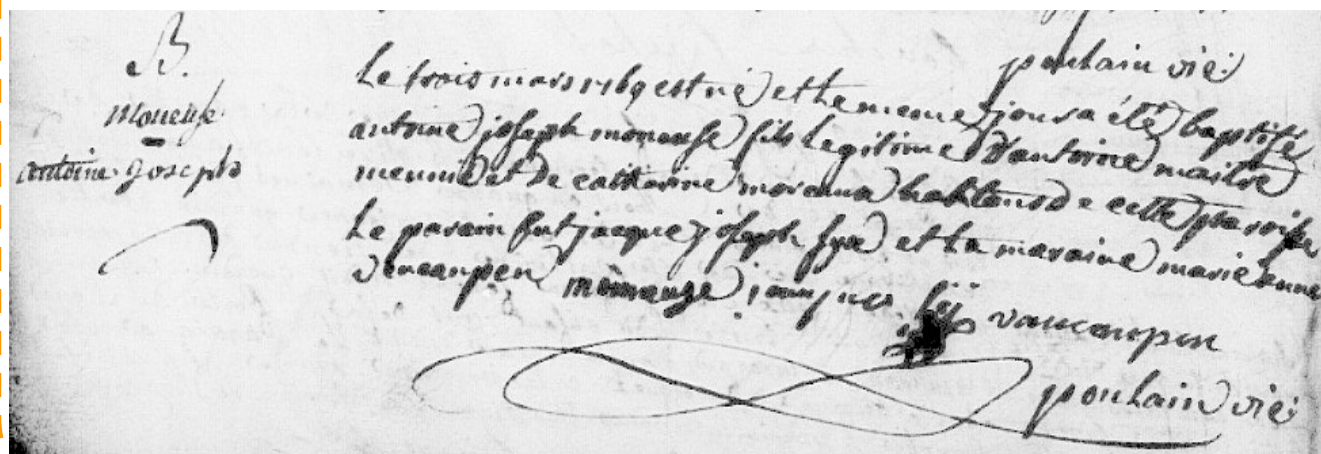
Le nom de Moneuse a, dans le Hainaut belge et dans le Nord de la France, fortement impressionné l'imaginaire populaire. Il subsiste d'ailleurs encore de nos jours l'expression pour désigner un enfant téméraire et turbulent, "c'est un vrai Moneuse" !

Qui Est il

Fils de meunier issu d'une grande famille de meunier d'Hannappes dans l'Aisne

Son grand père était Arpenteur royal. Son nom et sa signature apparaissent sur tous les actes notariés de Maître Carlier notaire de la région

Il naît le 03/03/1769 à Douai Saint Albin



Guillotiné le 18/06/1798 à Douai (30 prairial an VI).

Ses parents:

♦ **MONNEUSE, Antoine** Maître Meunier

Naissance : 13.3.1734 - Hannappes ; Décès : 22.6.1779 (45 ans) - St Waast la Vallée signe

Fils de MONNEUSE, Louis et de BERTRAND, Marie Barbe

♦ **MOREAU, Catherine** Meunière et Cabaretière

Naissance : 18.7.1739 – Roeulx

Décès : St Waast la Vallée ; Signature : sait signer

Fille de MOREAU, Laurent et de SENECHAL, Marie Catherine ; Autre conjoint : HUREAU, François Joseph

Vie du couple : Mariage à Roeulx le 9.10.1764 ; Elle a 25 ans, Il a 30 ans

Sa fratrie:

- ♦ Marie Anne Joseph, née le 10/07/1765 à Roeulx, mariée le 26/11/1793 à Saint Waast la Vallée avec Agapite Joseph APPLINCOURT. Décédée le 31/03/1796 (11 germinal an IV) à Saint Waast la Vallée.
- ♦ Martin Joseph, né le 10/11/1773 à Marly les Valenciennes, marié le 26/10/1797 (5 brumaire an VI) à Saint Waast la Vallée avec Constance RICHARD. Décédé le 21/02/1863 (89 ans) à Saint Waast la Vallée
- ♦ Adélaïde: née le 03/06/1776 à Saint Waast la Vallée, mariée le 27/06/1804 (8 messidor an XII) à Saint Waast la Vallée avec Nicolas Joseph DENEUFBOURG.
- ♦ Pierre François, né le 11/07/1778 à Saint Waast la Vallée, marié avec Désirée D'HOTE le 09/04/1817 à Bermeries. Décédé le 13/07/1850 (72 ans) à Saint Waast la Vallée. Voir complément.
- ♦ Hyppolite, né à Douai, décédé le 24/04/1838 à Saint Waast la Vallée (67 ans).



Le moulin de Moneuse en 1900 (au centre)

PIERRE FRANCOIS MONEUSE

Fils d'Antoine et de Catherine MOREAU, voir page précédente.

Conscrit de l'an 7, il est reçu sous les drapeaux le 25/12/1813 dans la garde impériale, au 2e régiment de voltigeurs.

Revenu de l'armée, il sera cultivateur. Il décède à l'âge de 72 ans.

ARMÉE D'ORPÈNE

GARDE IMPÉRIALE.

1^{re} DIVISION.

2^{me} RÉGIMENT DE VOLTIGEURS.

2^{me} BATAILLON.

2^{me} COMPAGNIE.

CERTIFICAT D'ACTIVITÉ DE SERVICE.

Nous Membres composant le Conseil d'Administration éventuel du 2^{me} Régiment de Voltigeurs de la Garde Impériale, certifions que le nommé *Pierre François Moneuse* fils de *Antoine Moneuse* et de *Catherine Moreau* domiciliés à *St Priest* Canton de *Bois* Département de *l'ard* né le *10* *juillet* 1778 à *St Priest* Canton de *Bois* Département de *l'ard* Conscrit de l'an 7 reçu sous les Drapeaux le *19* *fév* 1813 et signalé au Registre - Matricule sous le N^o *10* est présent au Corps

Fait à *St Priest* le *25* *dec* 1813

Les Membres du Conseil d'Administration,

Vu par le Sous-Inspecteur aux Revues, le *Tablin*

Colonel major
Bois

Les ancêtres de Antoine Joseph MONEUSE (03.03.1769-18.06.1798),

"capitaine des chauffeurs du nord"

Un des dernières familles de la dynastie de moulin de ceci Mon(neuse)

Jeanne MORCLETTE
~ 1620 + ?
Hainauts/Prandier/mairech

Jacques MONEUSE
~ 1615 + ?
Hainauts/Prandier/mairech

Pierre MONEUSE
~ 1645 + > 1692
Hainauts/Huerech/éclier

Marie JUNIE
~ 1650 + nach 1692
Hainauts

Marie DAMIENS
~ 1670 + ?
Hainauts

Nicolas MONEUSE
~ 1670 + > 1699
Hainauts/Asproure/Landweisser

Louis MONEUSE
~ 1703.1699 + 25.10.1775
Hainauts/Asproure/Landweisser

Marie Barbe BERTRAND
~ 31.12.1704 + 21.02.1764
Hainauts

Laurent MOREAU
~ ? + 20.01.1777
Frankreich/Nord
Managers/Landweisser

Marie Catherine SENECHAL
~ ? + um 1780
Frankreich/Nord

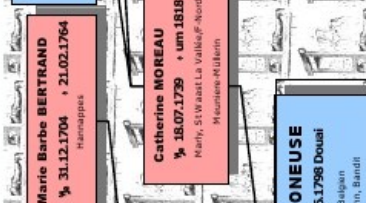
Antoine MONEUSE
~ 13.03.1734 + 22.06.1798
Hainauts/La Vallée/Nord
Mathe/Huerech/éclier

Catherine MOREAU
~ 18.07.1739 + um 1818
Hainauts/La Vallée/Nord
Hainauts/Huerech

Antoine Joseph MONEUSE
3.03.1769 Douai St-Albin + 18.06.1798 Douai
(Guilloire)
Hainauts/Frankreich/Nord, Began
Ferreier, Bandist/Huerech/éclier, Bandist

ANTOINE MONEUSE, Farinier et Marchand de toute espèce, Habitant de St. Vaast-lez-Vallée, taille de cinq pieds cinq pouces, cheveux noirs, visage ovale, palle et maigre, yeux gris, nez aquilin, bouche moyenne et menton rond.

La famille a acheter, au frere du pere Pierre Monneuse, un moulin à vent à Marly qui a brûlé en 1772. La famille a bâti un moulin à eau 1774 à St. Waast La Vallée. Antoine Joseph MONEUSE à l'âge de 10 ans. Le 22 juin 1779 a perdu son pere suite à une querelle avec son voisin Jean Leleu celui-ci l'a tué d'un coup de sabre. Sa mere a épousé un autre maître meunier à 1783, et Antoine est devenu meunier en famille. On le dit membre de la bande de Lillois Solambier. Quand chef de bande était très aimé, il avec jusqu'à 300 membres, par la population plus pauvre. Il était ventriloque, un amuseur aimé, il était joueur de cartes et savait faire des tours de passe-passe

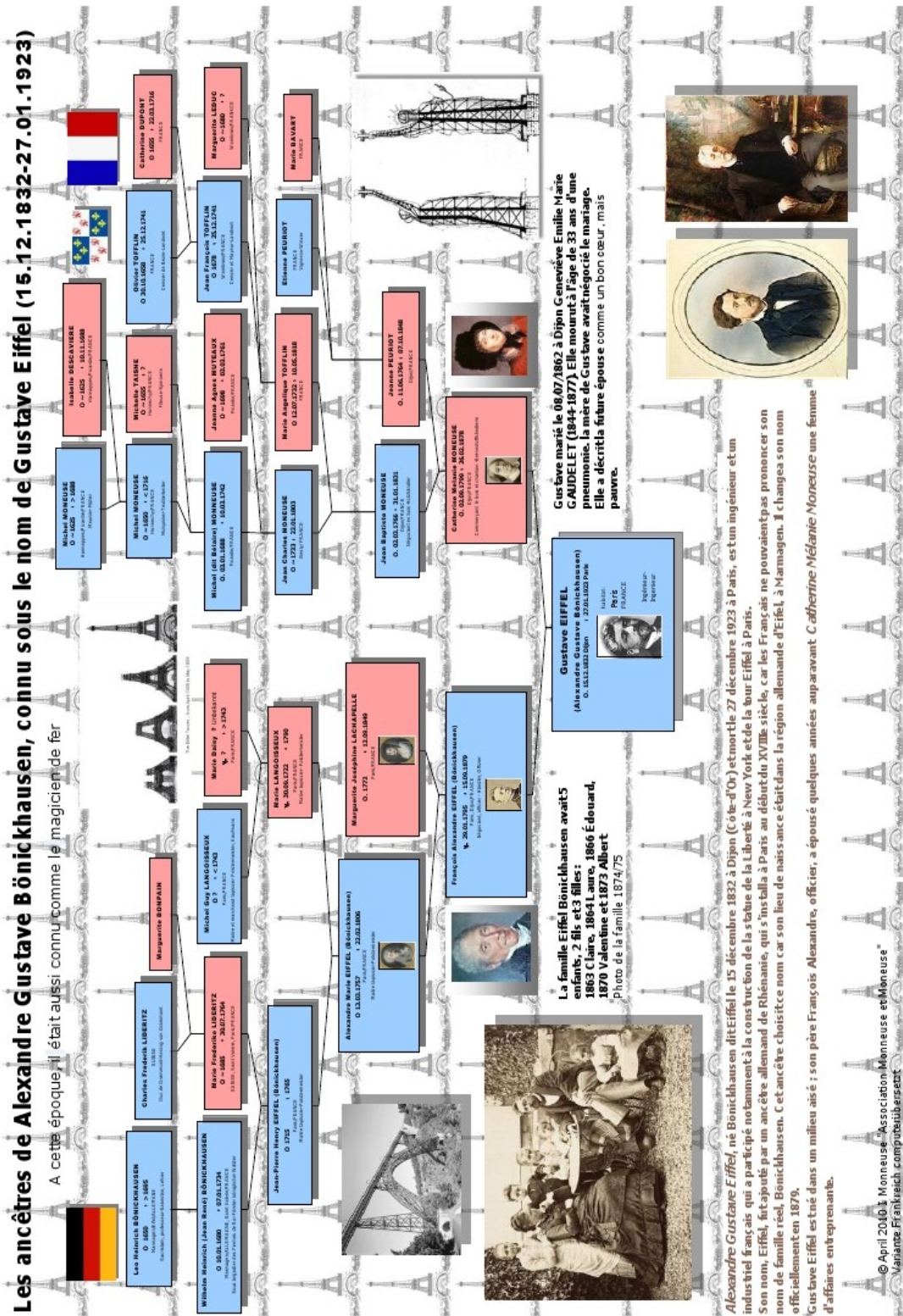


Antoine avait 3 freres et 2 soeurs. Il même était le fils le plus aimé et a donc porté le prénom du pere. Celui-ci a toujours été écrit à MONNEUSE. Au 24.12.1793, du fils commun a été accouché à Gerin dans Chiply avec Marie Thérèse Gerin, la cousine de son lieutenant, Jean Baptiste. C'est l'enfant prouvé et unique. Marie Thérèse a refusé un mariage parce qu'Antoine devrait avoir censément des enfants d'autres femmes. Le processus est controversé parmi historiens et juristes. Il aura empêché à lui des témoins et des documents décongestionnants ont disparu. Probablement le processus devrait statuer un exemple de la justice française en Belgique. Il aura inculpé plusieurs actes non prouvés à la bande. A des attaques vraiment clairement prouvées, quelqu'un n'en a pas été assassiné. Il y a eu nombreuse plus telle chaîne à ce temps dans l'insécurité juridique de la révolution française. Les attaques réservées et les plus connues étaient sur le moulin de Roisin en janvier 1790 et le château de la famille Lehon en novembre 1790. Pourtant lui et Nicolas Gerin ont été condamnés pour le vol et meurtre et 1798 dans Douai, son lieu de naissance, vêtu avec une chemise rouge, immédiatement après Nicolas Gerin (Geraint), un de ses lieutenants, décapité. La guillotine était au 20. Le mars 1792 comme l'outil d'exécution capitale unique de l'assemblée nationale française été introduit. Nombreux livres et publications en Europe entier depuis le 19. Le siècle, dès qu'occupe s'un film du FR3 dans l'année 1998 avec sa vie et ses attaques. En Allemagne, un article du fils de l'avocat Lehon, qui a vécu l'attaque comme enfant dans Pommerreul, a paru 18,42 dans un journal dans Passau.

© erarbefet April 2010
Monneuse Assemblée
Monneuse et Monneuse

DES MONEUSE A BAVAY

Catherine Mélanie MONEUSE, mère de Gustave EIFFEL, est née à Dijon. Son grand-père, Jean Charles, natif d'Escaufourt, est marchand. Il s'installe à **Bavay**, où il décède le 22 janvier 1803. Son père, Jean Baptiste, est né à Maurois. Il s'installe à Dijon en 1799 où il est négociant en bois.



FOURMIES PENDANT L'OCCUPATION

ALLEMANDE ~ 1914-1918 ~

Les instituteurs nous donnent quelques témoignages sur ce que fut l'occupation allemande pendant la première guerre mondiale à travers les « réponses au questionnaire portant sur le territoire occupé par les armées allemandes ». Voici ce que l'on peut trouver sur Fourmies.

Ecole des Garçons Victor Hugo

A) Territoires occupés par les armées allemandes

1- Généralités

a) A quelle date les allemands ont ils pris possession de votre ville ? : le 27 août 1914.

b) La prise de position s'est elle effectuée à la suite d'escarmouches, à la suite de combats sanglants ou sans coup férir ? : Sans coup férir.

c) Quelle a été l'attitude de l'autorité militaire à l'égard de la population ?

1) pendant les premiers jours ? : Elle s'impose par la terreur. Des otages sont enfermés à l'école ; leur vie répondra des troubles.

2) dans la suite de l'occupation ? : Vexations sans nombre ; réquisitions continuelles, perquisitions domiciliaires, arrestations arbitraires, traitements inhumains infligés aux prisonniers.

Le 21 décembre 1914, enlèvements des hommes mobilisables en Allemagne (400 !). Toute la population valide doit travailler pour l'autorité allemande. Hommes et femmes, jeunes gens de 15 ans, déportés par colonne de 50 ou 100 dans les chantiers ou ateliers boches de la région du front.

Plusieurs soldats français cachés dans les environs sont fusillés à Fourmies. Evacuation des malades et des vieillards des hôpitaux et hospices pour y soigner des prostituées. Les écoles primaires servent au logement des troupes.

Le tribunal de guerre prononça les condamnations suivantes, les plus sévères parmi tant d'autres :

♦ premièrement : **Moreau Alphonse**, adjoint au maire, 15 ans de réclusion, pour avoir refusé de signaler la présence de soldats français cachés à Fourmies (mai 1917). Mort au bagne de Sedan en février 1918.

♦ Deuxièmement : **Coppeaux Ephrem**, maire de Fourmies, arrêté le 6 août 1917, condamné à 15 ans de réclusion sur la simple dénonciation d'une femme de mauvaise vie.

♦ Troisièmement : **Coppeaux Georges**, secrétaire de mairie, arrêté le 7 août 1917, condamné à six ans de réclusion (même procès que celui du maire).

♦ Quatrièmement : **M Flament**, commissaire de police, arrêté en juin 1917, accusé d'espionnage, déporté dans une forteresse allemande jusqu'à l'armistice.

♦ Cinquièmement : **Georges Bernier**, industriel, accusé d'espionnage, condamné le 1^{er} septembre 1917 à deux ans de réclusion et à 10 000 marks d'amende.

♦ Sixièmement : **Mlle Julienne Druesne**, 26 ans, 15 ans de réclusion, **Judith Druesne**, 24 ans, 12

ans de réclusion, condamnées pour espionnage (août-septembre 1917). Au moment du départ, la nuit du 8 au 9 novembre 1918, le Major allemand Schichteisen fit exploser, en gare de Fourmies, plus de 300 wagons de munitions, occasionnant ainsi la destruction complète des quartiers avoisinants la gare. Défense était faite aux habitants de sortir de leur maison. Deux conseillers municipaux avaient été enfermés comme otages dans un immeuble situé à 50 mètres du foyer de l'explosion. Deux gardiens boches étaient près d'eux : l'un fut tué. Nota : la collection de toutes les affiches apposées par les autorités allemandes est conservée aux archives municipales.

2- Des rapports de l'autorité ennemie avec la population scolaire

a) Des établissements d'instruction, écoles, etc, ont-ils été ouverts pendant toute la durée de l'occupation ? Ou fermés ? : Les écoles du groupe Victor Hugo (garçons et filles) ont servi d'abord de logement aux troupes françaises de passage (août 1914). Puis les allemands s'en sont emparés et y ont installé des soldats jusqu'en août 1916, puis un hôpital militaire. Mais les classes sont restées ouvertes pendant toute la durée de la guerre, dans des maisons particulières.

b) Quelles ont été les prescriptions particulières édictées par les allemands à l'égard des écoles ? : Le 13 mai 1917, ordre de la kommandantur de tenir des enfants jusqu'à 5h00 du soir.

c) Le commandant de place s'est-il immiscé dans les services d'enseignement ? : Le 4 mars 1916 des inspecteurs allemands sont nommés pour les écoles : le pasteur Gluck pour Fourmies.

d) Il n'a jamais visité mon école.

e) Les élèves ont-ils été contraints à quelques travaux manuels ? Quelle a été l'attitude des élèves dans ces circonstances ? : En 1917, tous les élèves âgés de neuf ans et plus, devaient aller cueillir des framboises, des mûres, dans les bois le mercredi et le samedi de chaque semaine. En 1918, ils y allaient tous les jours. Après les fruits sauvages, ils ramassèrent des glands, des baies, des plantes médicinales, toujours sous la conduite de leurs maîtres. Un jour ils furent astreints à ramasser les vieux clous sur les routes. Les élèves, en petit nombre, s'y sont soumis par crainte de punitions.

f) Quelle a été l'attitude des soldats à l'égard des enfants ? : Bienveillante. Des enfants à l'égard des troupes ? : sans crainte. Le soldat allemand, dans la plupart des cas, père de famille, s'intéressait aux enfants.

g) Le séjour des allemands a-t-il influé sur le parler local ? : Aucunement ! Aucun mot ne rappelle le séjour de l'ennemi dans la contrée. Il y a malheureusement d'autres souvenirs ! En résumé, malgré les difficultés : l'expulsion des locaux scolaires, le manque de fournitures, la rareté du chauffage, le service de l'enseignement a fonctionné normalement pendant toute la durée de la guerre, avec un personnel suffisant et breveté. Plus de 1000 enfants fréquentaient nos écoles. Resté seul directeur des trois écoles de garçons, j'en ai assuré la direction et le contrôle, par délégation de M. l'inspecteur primaire d'Avesnes. En août 1918, j'ai organisé l'examen du CAP. 90 élèves, garçons et filles, l'ont subi avec succès. Fourmies, 20 mai 1920, le directeur de l'école G Baudoux



Liste des officiers et soldats allemands ayant commis, à Fourmies, des crimes, des délits ou des actes contraires au droit des gens et aux lois de la guerre

Major Schlichteisen, commandant de l'Etape de Fourmies, kommandantur 154. Adresse civile probable : contrôleur des douanes des impôts, 4 Kuelstrasse à Dresde (Allemagne)

Commandant de l'Etape de Fourmies du 20 décembre 1914 jusqu'à l'armistice, il s'est révélé, dès son arrivée à Fourmies, comme un véritable tyran. Inhumain dans toute l'acceptation du mot. Non content d'être implacable dans l'exécution des ordres qui lui étaient confiés, il y ajoutait sa brutalité et sa cruauté. Dès son arrivée, le 22 décembre 1914, il organisera une véritable chasse à l'homme et fera arrêter sans motif et déporter en Allemagne, près de 400 civils parmi lesquels des jeunes gens de 15 ans ! Beaucoup de ces malheureux moururent de faim, de privations et de mauvais traitements dans les camps de concentration allemands. Il signa les arrêts de mort de plusieurs soldats français cachés dans la région. Il frappa la ville de Fourmies de fortes contributions de guerre. Il ordonna la démolition des métiers textiles dans les usines. Il fit évacuer les malades et les vieillards des hôpitaux et hospices pour y soigner les prostituées et les écoles primaires pour y loger ses soldats. Beaucoup d'habitants, sans distinction d'âge ni de sexe, furent frappés par lui à coup de cravache, au cours de ses promenades quotidiennes dans la ville. Il organisa le travail des hommes et ensuite des femmes qu'il déportait par colonnes de 50 à 100 dans les chantiers ou atelier boches de la région du front. Pendant quatre années, il terrorisa la population de Fourmies. Avant son départ, en signe d'adieu, il fit exploser en gare de Fourmies, pendant la nuit du 8 au 9 novembre 1918, plus de 300 wagons de munitions, occasionnant ainsi la destruction complète des quartiers avoisinant la gare. Il fut un des plus dignes champions en pays occupé de la barbarie allemande.

Willi Gunther Falken. Caporal-chef de la prison de la kommandantur 154. Il fut le digne exécuter des peines infligées par le Major Schlichteisen. Il transforma la prison en une véritable géhenne, en organisant la torture d'une façon méthodique. Un de ses plus grands plaisirs était de cravacher les malheureux prisonniers, après les avoir fait déshabiller complètement ; un graphophone étouffait les cris de ses victimes. Les sévices s'exerçaient aussi bien sur les femmes que sur les hommes. A signaler un homme, le nommé Fontaine Edmond, mort en prison le 9 janvier 1918 de mauvais traitements. Les victimes de cet être se comptent par centaines. Il a fait l'objet d'une instruction de la part de M. Le commissaire rapporteur près du conseil de guerre de la 29^e division d'infanterie française en décembre 1918.

Juge Richter, procureur impérial attaché au quartier général de la septième armée. Il prononça les arrêts de mort d'un grand nombre de civils. Il fut le grand pourvoyeur des poteaux d'exécution boches. A la fois instructeur et juge, il requérait la peine de mort sur la simple dénonciation de femmes de mauvaise vie ou de soldats allemands. Il fit condamner, entre autres, à 10 et 13 années de travaux forcés, des militaires français restés à Fourmies pendant l'occupation. Il fit condamner M. Moreau, adjoint au maire de Fourmies à 15 ans de réclusion pour n'avoir pas dénoncé à l'autorité allemande la

présence des dits soldats, et l'envoya mourir au bagne de Sedan. C'est également ce même Richter qui fit condamner le maire de Fourmies à 15 années de réclusion et le secrétaire de la mairie à six années de la même peine, sur la simple dénonciation d'une femme de mauvaise vie : Hélène Belle, femme Favre, en ce moment jugé par le quatrième conseil de guerre avec les dénonciateurs de Laon ([Emile] Thomas, Toqué, etc).

Brigadier de gendarmerie Reix : coups et blessures à un certain nombre de civils.

Gendarmes : Paul Shutze, Rodolphe Bostin, Frantz Mayer, caporal Fiocher, de la kommandantur 154 : coups, blessures, morsures de chiens, vols sur les habitants et pour des motifs futiles, quelques fois même sans motif.

Fourmies, le 25 juillet 1919, le maire de Fourmies

Signé : E Coppeaux



CUEILLETTE DES FRAMBOISES ET MURES

Fourmies, le 16 août 1917

A la commune de Fourmies

Tous les enfants de la commune, de 12 à 14 ans, devront le mercredi à (sic) le samedi de chaque semaine, faire la cueillette des framboises et des mûres dans les bois environnants, sous la surveillance de tous les professeurs et maitresses, et délivrer le jour même, au soir, au bureau d'achat des légumes de la kommandantur, en face la gare, contre paiement conforme aux tarifs.

La recette sera partagée entre les enfants par les surveillants et surveillantes des groupes.

Une liste nominative de tous les professeurs et maitresses devra être remise de suite à la kommandantur.

Chaque groupe devra se composer d'au plus 20 enfants.

La veille de chaque cueillette, le surveillant où la surveillance remettra à la mairie une liste nominative des enfants que cette dernière transmettra de suite à la kommandantur pour l'obtention d'un passeport. Le séjour dans le bois ne devra avoir lieu que de 10 heures du matin à 3 heures du soir. La cueillette devant avoir lieu sans interruption pendant tout le temps. Je rends les maires responsables ainsi que les surveillants des groupes de la bonne exécution de cet ordre. Au besoin je les punirai d'emprisonnement jusqu'à un mois pour toute absence non excusée des enfants, les parents seront punis d'amende jusqu'à 150 Marks ou d'emprisonnement jusqu'à 20 jours. Je ferai contrôler la cueillette. La cueillette commencera le 18 courant.

Ordre de la kommandantur.

QUELQUES PHOTOS DE LA 8e EXPO



Pierre Roche, maire de Rousies, et Jean Pierre Bouleau



René Dusart



Bernard Marchand, Olivier Westerlynck, Daniel De Mulder et Gérard Klein





Bernard Marchand, Josiane Sulek, 1^{ère} adjointe, Daniel De Mulder et Olivier Westerlynck,



HISTOIRES LOCALES

Registre d'Etat-civil de Maubeuge, année 1914

Acte 323. Le vingt sept août mil neuf cent quatorze, onze heures vingt cinq minutes du soir, **Son Altesse Ernst Prince Sachs-en-Meiningen**, lieutenant au 16^e régiment de dragons à Lunenburg (Allemagne), est décédé à l'hôpital militaire, place du marché aux herbes, des suites d'une blessure reçue sur le champ de bataille.

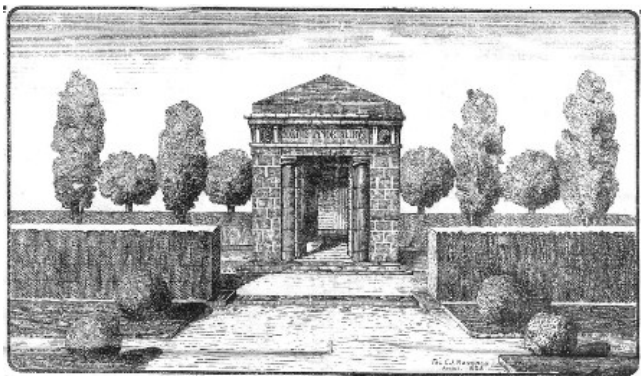
Dressé, le vingt huit août mil neuf cent quatorze, neuf heures du matin, sur la déclaration de Adolphe Tréfet, trente huit ans, caporal demeurant à Maubeuge, et de Charles Teynier, soixante dix ans, secrétaire de l'état-civil demeurant à Maubeuge, qui, lecture faite, ont signé avec nous Emile Ferdinand Neullies, adjoint au Maire de Maubeuge, officier de l'Etat-civil par délégation.

Le Prince Ernst est né le 23/09/1895. Il est le petit cousin de l'empereur Guillaume II. Son père Friedrich est décédé le 23/08/1914 lors des combats de Tarcienne près de Charleroi, soit trois jours avant.

Pour aller plus loin, voir: Cercle des dix clochers
http://www.lesdixclochers.be/index_fichiers/Page729.htm

Le cimetière militaire d'Assevent

Georges Dubut écrit: « Le 20 octobre 1916. J'ai assisté ce matin à l'inauguration du cimetière d'Assevent où ont été transportés les soldats des différentes nations qui avait été d'abord enterrés dans la campagne à la place même où ils étaient tombés. A droite de l'allée centrale s'alignent les croix de bois sous lesquels reposent les soldats français ; à gauche, les tombes allemandes surmontées de stèles d'un modèle uniforme. Dans le fond se trouve le monument commémoratif, sorte de petit temple grec.



Le monument commémoratif en 1916

Un groupe composé de M. l'abbé Wattiez, doyen, de son frère, de conseillers municipaux, de journalistes, de plusieurs Maubeugeois et Maubeugeoises et de quelques maires des communes environnantes, avait tenu à faire escorte à MM. Walrand et Neullès.

Les français se placèrent à la droite du monument. La délégation allemande prend place à gauche. Elle se composait surtout de militaires entourant la sœur de l'empereur, la princesse de Saxe-Meiningen, mère du jeune prince tué ici en 1914, de sa fille et de quelques civils, dont le premier bourgmestre de Dusseldorf, ville dans laquelle les soldats du 57^e tués pendant le siège tenait garnison.

Le général Szecepanski, après un discours, remis la clef du cimetière à M. Walrand, qui lui répondit:

"..... Champ de mort, champ de repos, cette nécropole est aussi et surtout un champ d'honneur. Ces croix de bois, ces pierres tumulaires que la guerre fit pousser en une saison à la place des épis dorés, sont autant d'invitations pressantes à notre sentiment du devoir.... ».



Carte postale commémorant l'inauguration

En Août 1916, le supplément à l'Echo de Maubeuge donnait le plan du cimetière ainsi que la liste des soldats français et anglais exhumés en avril et mai dans le camp retranché de Maubeuge, et transportés au cimetière commémoratif d'Assevent. Avec indication du lieu d'exhumation, et des objets trouvés sur le soldat, et du numéro de croix.

Le journaliste écrivait: « sur cette terre de quatre-vingts ares, d'un choix heureux, plane et dominante, la guerre atroce a fait jaillir une forêt de croix et de pierres funéraires, que fouleront, en de pieux pèlerinages, les familles désolées ».